

2 Points de vigilance

Choc inflationniste récent et pouvoir d'achat

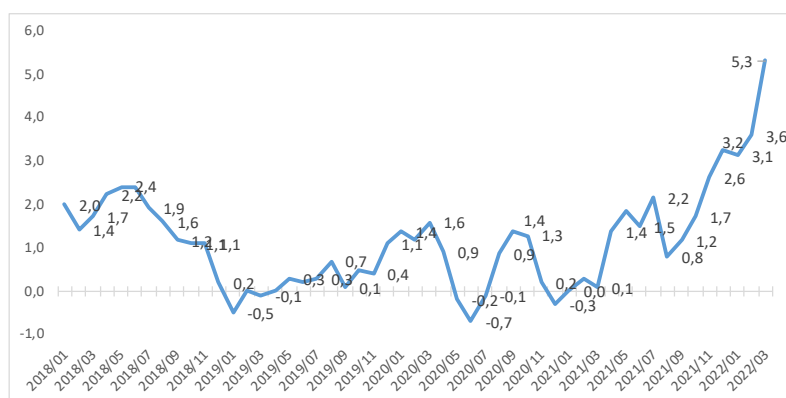
a. Les évolutions récentes

L'année 2021 a connu une accélération quasi-continue du taux d'inflation, particulièrement à partir du mois d'avril. Cette tendance haussière s'est poursuivie durant le premier semestre de 2022 impactant significativement le pouvoir d'achat des citoyens.

Si le taux d'inflation n'a pas dépassé 1,4% en moyenne annuelle sur l'ensemble de l'année 2021. Néanmoins, les taux observés au cours des derniers mois de la même année indiquent une accélération. En témoigne l'inflation moyenne durant le dernier trimestre 2021 qui s'est établie à 2,5%, avant d'atteindre 3,1%, 3,6% et 5,3% respectivement en janvier, février et mars 2022.

Les perspectives de l'inflation pour 2022 laissent entrevoir une hausse plus accentuée, soit 4,7% en moyenne selon BAM, avant de revenir à 1,9% en 2023.

Graphique 12 : Evolution de l'inflation au Maroc (en %)

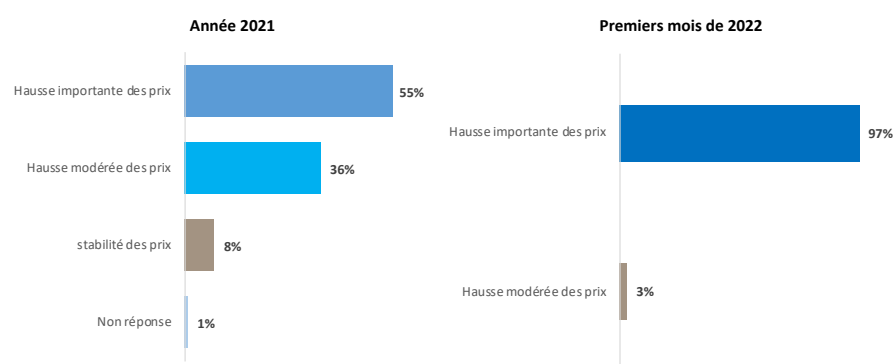


Source : HCP

S'agissant de la perception de l'intensité de l'inflation par le citoyen, il ressort que la part des personnes qui estiment que le coût de la vie a connu une forte augmentation est passée de 55% en 2021 à 97% pendant les premiers mois de 2022⁵⁵.

55 - Enquête de terrain auprès de 1007 personnes - Conseil Economique, social et environnemental, 2022.

Graphique 13 : Perception de l'intensité de l'inflation au Maroc en 2021 et durant les premiers mois de 2022



Il convient de souligner toutefois que le Maroc n'est évidemment pas un cas isolé. L'inflation récente est un phénomène mondial qui est apparu en 2021 suite aux répercussions des mesures de lutte contre les effets de la pandémie, aussi bien sur l'offre (restriction des déplacements et des échanges internationaux, règles sanitaires de distanciation et couvre-feu, etc.) que sur la demande (mesures de soutien de la demande). La reprise de la demande au moment où les restrictions sur l'offre et le commerce international ont été maintenues, a créé, en effet, un déséquilibre sur les marchés des biens et services qui s'est soldé par une hausse des prix, en particulier ceux des matières premières énergétiques et des biens de première nécessité. Ce renchérissement au niveau international a été amplifié davantage par les effets de la guerre en Ukraine au cours de la première moitié de l'année 2022, particulièrement sur les prix des produits énergétiques et du blé, sans omettre le risque de propagation des répercussions d'une spirale prix-salaires au niveau des grandes économies, en particulier aux Etats-Unis. Dans ces conditions, l'inflation mondiale s'est élevée à 4,3% en moyenne en 2021 (3,1% dans les pays avancés et 5,7% pour les pays en voie de développement)⁵⁶.

b. Les principales causes de la hausse des prix au Maroc depuis 2021 : une inflation essentiellement importée

Si les tensions inflationnistes sont généralement d'origines multiples, force est de constater que pour le cas du Maroc les hausses importantes de prix observées récemment sont majoritairement d'origine externe (inflation importée).

Les facteurs domestiques de pression de la demande sur les prix au Maroc semblent être moins pesants que les facteurs externes, comme en témoigne la persistance d'un taux de chômage à des niveaux plus élevés que ceux de la période pré-crise et le taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie qui s'est établi à un niveau moyen (72,3%), légèrement inférieur à celui de 2019.

Néanmoins, cette situation n'empêche pas de relever des effets amplificateurs au niveau interne. Ainsi, **parmi les facteurs domestiques** qui peuvent avoir impacté les prix à la hausse, particulièrement leur composante alimentaire, il y a lieu de citer la problématique du manque d'organisation des marchés de ces produits et la multiplicité des intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur final. En effet, la prégnance de ce phénomène, en l'absence d'une organisation

56 - WEO database, FMI.

et d'un encadrement adéquats (vide juridique)⁵⁷, accentue de manière significative la spéculation et les comportements rentiers au niveau de l'aval de la filière agricole dont les conséquences sont palpables aussi bien sur le producteur que le consommateur.

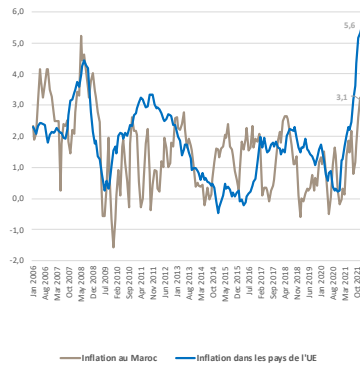
Dans le même sens, et concernant les prix des hydrocarbures, le gouvernement a certes pris des mesures de court terme afin de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs et la compétitivité des entreprises marocaines, mais la situation actuelle requiert d'engager des mesures à plus fort impact. De même, l'accélération des travaux d'investigation qui demeurent conditionnés par l'accès à l'information pertinente, est de mise, afin de juger de l'existence ou non de comportements anticoncurrentiels au niveau de ce secteur.

Au total, un rôle prépondérant peut être attribué aux facteurs externes dans la hausse récente des prix au Maroc. **Ces facteurs externes sont multiples et se présentent comme suit :**

- Tout d'abord, l'impact important du renchérissement des prix des matières premières énergétiques sur le marché international, en particulier le pétrole et le gaz naturel, a été rapidement répercuté sur les prix domestiques des carburants, reflétant entre autres la capacité de stockage insuffisante dont dispose le pays qui l'empêche de lisser la transmission des chocs énergétiques externes sur les prix au niveau national. L'OPEP+, pour sa part, n'a pas procédé à une augmentation significative de sa production qui ne suffit pas à satisfaire la demande additionnelle mondiale, faisant ainsi persister la hausse des cours sur le marché international.
- Le renchérissement du prix du carburant a été répercuté sur le coût de transport domestique des marchandises, ainsi que sur les prix des différents produits dont le processus de production est intensif en intrants énergétiques.
- Le renchérissement des cours internationaux des matières premières hors énergie, notamment, les céréales et les huiles a entraîné une hausse significative des prix internes de ces produits, sans omettre les effets des mauvaises campagnes agricoles dans plusieurs pays producteurs, ainsi que la guerre en Ukraine et l'évolution rapide de la demande chinoise.
- La transmission de l'inflation dans la zone euro vers le Maroc en raison du poids prépondérant de l'Europe dans le total des importations du pays.
- La hausse persistante du coût du fret maritime à cause de la crise des conteneurs a eu également de fortes répercussions sur les prix à l'import et par conséquent sur les prix domestiques.
- Outre la problématique de disponibilité des conteneurs, l'augmentation des marges de profit des sociétés de transport depuis le début de l'année 2021 et de celles des grandes sociétés de négoce international ont contribué, à leur tour, au renchérissement des prix des produits importés.
- Depuis le déclenchement de la crise Covid-19, mais également avec la survenue de la guerre en Ukraine, des mesures restrictives à caractère souverainiste ont été adoptées par plusieurs pays pour réduire les exportations de certains produits de base comme les céréales et les huiles, ce qui a alimenté la hausse des prix de ces catégories de produits.

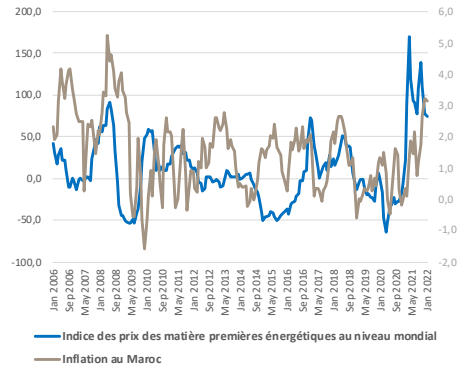
57 - Avis du CESE sur la commercialisation des produits agricoles.

Graphique 14 : Inflation au Maroc et en Union européenne (en %)



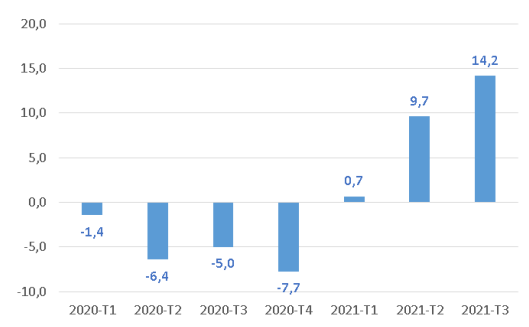
Source : Eurostat

Graphique 15 : Inflation au Maroc et variation de l'indice des prix des matières premières énergétiques mondial (en %)



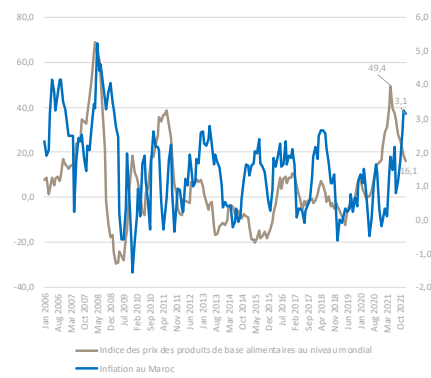
Source : Banque mondiale

Graphique 16 : Inflation au Maroc et en Union européenne (en %)



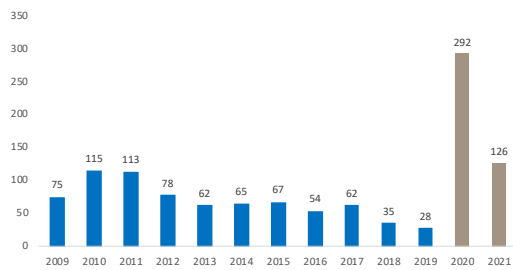
Source : HCP

Graphique 17 : Inflation au Maroc et variation de l'indice des prix des produits de base alimentaires à l'international (en %)



Source : Banque mondiale

Graphique 18 : Nombre de mesures restrictives sur les exportations au niveau international



Source: Globaltradealert

c. Les recommandations

A court terme : soutenir le pouvoir d'achat des catégories les plus vulnérables

Le soutien au pouvoir d'achat en cas de persistance de la hausse des prix, nécessiterait des mesures urgentes, notamment, sous forme d'aides ciblées distribuées aux catégories les plus vulnérables qui ont subi les effets du renchérissement du coût de la vie.

En plus, les pouvoirs publics peuvent continuer à maintenir les droits de douane sur les prix de certains produits de base importés à des niveaux bas et diminuer momentanément les exportations des biens essentiels qui ont connu récemment des hausses importantes.

Sur le plan du fonctionnement du marché, il est impératif à l'heure actuelle d'élargir l'étendue et de renforcer la fréquence du contrôle du respect de la concurrence dans les différents secteurs, en particulier ceux relatifs aux biens de première nécessité et produits de base, afin de combattre toute pratique d'entente ou d'abus de position dominante pouvant détériorer davantage le pouvoir d'achat des citoyens.

A moyen terme : renforcer la résilience du pouvoir d'achat face aux chocs inflationnistes futurs. Pour ce faire, il est recommandé de :

- Accélérer la mise en place du registre social unique (RSU) pour un meilleur ciblage des dépenses de soutien au pouvoir d'achat à l'avenir. La mise en place de cet outil questionne la pertinence des critères de ciblage retenus et surtout le sort de la classe moyenne au cas où celle-ci serait exclue du ciblage, alors qu'elle subit de plein fouet le renchérissement des produits énergétiques et de base.
- Etudier la possibilité de création d'un fonds permanent de stabilisation face aux chocs majeurs et les modalités de financement de ce fonds. Il servira, entre autres, à garantir le pouvoir d'achat des catégories vulnérables lors des périodes de renchérissement excessif des produits de première nécessité. Le déblocage des ressources devra toutefois obéir à des critères stricts et mesurables et à des règles transparentes.
- Créer une instance de régulation du secteur des hydrocarbures afin de contrôler les comportements de marge excessifs nuisibles au pouvoir d'achat.
- Accélérer le processus de transition énergétique pour minimiser la vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole et du gaz.
- Assurer une gestion plus préventive des stocks énergétiques, qui requiert d'investir davantage dans les capacités de stockage internes et d'envisager les modalités possibles d'une mobilisation des capacités de stockage de la SAMIR.
- Organiser les espaces et circuits de commercialisation des produits agricoles pour limiter la spéculation des intermédiaires. Pour ce faire, il est recommandé de :
 - Procéder à la réforme et à l'organisation des espaces de commercialisation (souks de quartiers, souks hebdomadaires, circuits courts, vendeurs ambulants, etc.) en considérant l'approche territoriale et les liens de ces espaces avec les marchés de gros ;
 - Favoriser l'organisation des petits agriculteurs en coopératives pour faciliter leur accès au marché.

- Accélérer la réforme des marchés de gros : adopter un dispositif ouvert à la concurrence et conditionné par le respect d'un cahier de charges. Cette réforme doit être réalisée dans le cadre d'une approche globale suscitant le concours des différentes parties prenantes (Etat, interprofession, régions, communes, secteur privé, etc.),
- Mettre en place un cadre réglementaire précis et opposable pour réguler et repenser le rôle et les missions du métier de l'intermédiaire et expliciter ses droits et devoirs au niveau de la chaîne de commercialisation.
- Mettre en place un « observatoire des prix et des marges », qui pourrait être abrité par le conseil de la concurrence, pour aider à la détection de tout comportement d'accumulation non justifiée des marges de profit au détriment du citoyen : cet observatoire ferait le suivi non seulement des prix des produits alimentaires, mais pourrait inclure aussi les prix de produits non-alimentaires spécifiques. Les critères de sélection des produits peuvent être notamment :
 - le poids élevé ou ascendant du produit dans le panier de consommation des ménages ;
 - le degré de concentration du marché concernant ce produit ou l'existence de position dominante ;
 - les marchés où un nombre très limité d'entreprises contrôlent l'ensemble de la chaîne de valeur par rapport aux concurrents, en intégrant verticalement l'importation d'intrants et l'approvisionnement, le stockage, la production et la distribution ;
 - le caractère systémique du produit dans la mesure où les variations de son prix peuvent avoir des effets induits importants sur les prix d'une large liste de biens et services ;
 - les produits essentiels que les ménages sont contraints d'acheter même lorsque leurs prix augmentent par manque de substituts, occasionnant ainsi une dégradation du pouvoir d'achat.
- En matière de logistique et transport international, il est recommandé d'étudier la faisabilité de mise en place d'une flotte maritime de fret gérée par une compagnie nationale. L'objectif est de réduire la dépendance de notre pays aux compagnies étrangères ainsi que le risque de rupture d'approvisionnement, tout en atténuant l'impact de la flambée des tarifs de transport imposés par les compagnies étrangères en période de crise.